



CONSEIL DE QUARTIER COEUILLY-VILLAGE PARISIEN

VENDREDI 18 MARS 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Présentation du rôle et du fonctionnement du CQ et du bureau du CQ
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **Transports en commun, stationnement anarchique, mobilité douce, vitesse excessive** »
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **Les projets d'aménagement de voirie sur le quartier (exemple de la rue Massenet)** »
- ❖ Temps de questions diverses sur les propositions des habitants pour le quartier
- ❖ Conclusion, suite à donner et remerciements

INTRODUCTION

- En introduction de ce premier CQ, Monsieur VIGUIE, président du bureau du conseil de quartier Coeuilly-Village Parisien, rappelle les règles de bienséance.
- Ensuite, l'ensemble des membres du bureau s'est présenté aux habitants en donnant leur identité, le nombre d'années de vie sur le quartier et les raisons de leur engagement en tant que membre du bureau.
- M. VIGUIE signale aux habitants présents que des fiches d'informations sont à leur disposition ce soir, ils peuvent renseigner ces fiches, y poser des questions, des réponses leur seront apportées. Un rappel est aussi fait sur les instances « vos élus à votre écoute ». Il rappelle également l'adresse mail viedesquartiers@mairie-champigny94.fr.
- Enfin, M. VIGUIE a présenté le déroulé de la réunion en 3 parties et a lancé le premier thème de travail.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

M. VIGUIE

Mme ARRON

Mme BENAHMED

Mme MASMOUDI –

LAJNEF

M. LURIER

Pour les citoyens

M. AANGUA

Mme DA SILVA

M. KTORZA

M. CHEVRY

Mme ORSINI

Mme GARDANNE

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

Mme ABCHICHE

HABITANTS
PRÉSENTS :

120 PERSONNES



1. Transports en commun, stationnement, mobilité douce, circulation

Habitant : Au sujet du regroupement de Coeuilly/Village Parisien, il y a certes des similitudes entre les 2 quartiers mais le Village Parisien est un petit quartier, ses problématiques sont liées à l'entrée de ville (voisine de Villiers s/ Marne). Ce quartier est très impacté par la densification urbaine de Villiers s/ Marne, les rues du Village Parisien deviennent des raccourcis et sont empruntées à vive allure, ce qui est très dangereux. Aussi, il n'y a pas de zone à 30 km/h, cela devait se faire avant 2021.

Et la densification urbaine côté Villiers s/ Marne impacte également au niveau assainissement (en cas de fortes pluies, les tuyaux refoulent dans les rues transversales).

Réponse Bureau : Au niveau des infrastructures communes (écoles, Gérard Philippe, sécurité sociale, la poste, le marché), il y a de fortes similitudes entre Coeuilly et le Village Parisien. L'un comme l'autre sont dans un esprit village, pavillonnaire. Les problématiques sur Coeuilly et Village Parisien sont communes. Les spécificités du Village Parisien ne sont pas différentes de celles de la Place de la Résistance ou la Place Vercingétorix.

Pour ce qui concerne les questions d'assainissement, elles pourront être abordées lors du thème de réflexion N°2, il s'agit d'un problème lourd et récurrent qui ne pourra pas être traité en une seule fois. Les projets d'aménagement sur la rue Massenet sont dans une logique de régler en partie ces problèmes d'inondations.

Habitant : Sur l'avenue Maurice Thorez (côté Franprix), la situation est lamentable en ce qui concerne la propreté, il s'agit d'une voie départementale mais les trottoirs appartiennent à la Municipalité : chacun se renvoie la responsabilité quant à l'hygiène des axes. C'est dommage pour l'image de Coeuilly.

Aussi, en ce qui concerne la sécurité des enfants, sur un passage pour se rendre au lycée M. Dormoy (donnant sur le cimetière de Coeuilly), un mur s'effondre chaque jour un peu plus. Ce passage est aussi très mal éclairé et dangereux pour les personnes âgées qui se rendent au cimetière. Qui doit entretenir ce lieu ?

Réponse Bureau : Nous transmettons aux services concernés cette demande.

Directrice école maternelle Paul Vaillant Couturier : Je suis étonnée du manque de civisme des familles qui fréquentent l'école (stationnement anarchique, vitesse excessive). Lorsque les ASVP sont présents sur site, il n'y a pas ce genre de souci. Des places de stationnement sont libres sur le quartier, plutôt que de stationner sur les passages piétons ou les trottoirs. Idéalement nous souhaiterions avoir la présence quotidienne des ASVP sur le site.

Réponse Bureau : Au cours des conseils d'école, les abords des écoles ont été plusieurs fois abordés. Voici des pistes de réflexion sur ce sujet : fermer les abords des écoles à la circulation aux heures d'entrées et sorties des enfants. A faire en bonne intelligence afin de ne pas pénaliser les habitants du quartier.

A Joinville Le Pont par exemple, il n'est pas possible de se garer ou stationner devant les écoles, vous n'avez pas d'autres choix que d'aller vous garer convenablement, sinon vous êtes verbalisés. Cela semble être une bonne solution et cela ne dure que 15 mn à chaque entrée/sortie d'école. Les ASVP n'ont pas pour unique mission les écoles, ils ne peuvent pas être présents tous les jours car il y a de nombreuses écoles sur la ville.



Depuis la nouvelle mandature, les ASVP sont devant les écoles de manière tournante, ils restent 2 à 3 semaines sur un même site. Deux ans de prévention ont été faits, maintenant il peut y avoir verbalisation. Il ne s'agit pas de faire du chiffre comme certains ont pu le dire devant les écoles, mais bien de sécuriser les enfants et le lieu. C'est une mission primordiale, et une fois la Police municipale installée elle aura aussi cette mission.

Habitant (sentier des Hauts Clayaux) : Quotidiennement aux heures d'école nous vivons un cauchemar, il est parfois impossible de sortir de chez nous. Tout le monde peut stationner dans notre impasse. Quand aura-t-on une Police municipale ?

Réponse Bureau : La Police municipale sera opérationnelle en juin 2023.

Habitant : Les rues de Coeuilly deviennent des « gruyères », en vélo ou en voiture cela est dangereux. Ce qui est réparé ne tient pas, avant des tronçons entiers étaient réparés, maintenant vous vous contentez de faire des pansements, et de reboucher les trous.

Habitant : Concernant les voitures ventouses, quels sont les moyens que la Municipalité a à sa disposition pour aider à pénaliser les gens qui ont la fâcheuse habitude de laisser leur voiture pendant parfois des mois ?

Habitant : Face au stade Léon Duprat, je constate également des incivilités (dépose des enfants, stationnements anarchiques devant les bateaux des riverains). La Municipalité peut-elle faire quelque chose au niveau de la police ? Ou de la maîtrise du stationnement ?

Habitant : Les verbalisations via caméra fonctionnent-elles ?

Réponse Bureau : Dans le domaine du dépôt sauvage, des caméras nomades ont été mises en place sur la commune, elles permettent d'engager ensuite des poursuites judiciaires. Une fois la personne identifiée, les services de la Ville viennent nettoyer, ce service est ensuite facturé à la personne identifiée.

En ce qui concerne la vidéo-verbalisation quotidienne (contre la double file), je pense que la Municipalité y viendra mais pas dans l'immédiat pour le secteur de Coeuilly car elle sera d'abord testée au Centre-Ville.

En ce qui concerne la vidéo-protection : la commune va installer des caméras sur Coeuilly, à plusieurs endroits identifiés comme stratégiques. Chaque riverain n'aura pas une caméra dans sa rue, mais l'idée est de « tisser une toile » sur Coeuilly et d'être stratégique, il y a des lieux de passages obligatoires qui permettront d'apporter des informations au commissariat. La commune va déployer 115 caméras en tout.

Habitant (rue Massenet) : Je constate que dans notre rue il y a des sociétés et des garages (réparations de voitures...), cela génère des stationnements de longue durée dans la rue (6 mois). Ces véhicules n'ont parfois pas d'assurance. Ma femme qui est assistante maternelle ne peut parfois pas sortir avec la poussette car les trottoirs sont occupés par des véhicules. Les trottoirs sont donc très abimés. Cela engendre aussi de l'insalubrité, en effet le camion pour nettoyer et balayer la rue ne peut pas passer. Ces sociétés laissent aussi trainer leurs poubelles sur les trottoirs et cela attire les rats.



Habitant (rue du 19 mars) : Notre rue est très empruntée. Beaucoup de stationnement anarchique (devant les bateaux des pavillons). A titre d'exemple, des véhicules stationnés en plein virage qui empêchent le camion de livrer l'EHPAD, ou pire obligeant les camions de livraison à effectuer des manœuvres qui occasionnent l'accrochage du mur des riverains. Ne peut-on pas réduire d'une place de stationnement en limite du carrefour ? Ou encore de mettre des coussins en béton afin que les gens ne puissent pas se garer sur les places interdites ?

Habitant (rue de Sévigné) : En ce qui concerne la rue de Sévigné (entre le collège PVC et l'école primaire), depuis des années nous évoquons le fait d'y faire une circulation douce, un aménagement afin que les gens puissent se garer, et déposer leurs enfants. Beaucoup de plans ont été faits à ce sujet, pourtant rien n'a été fait.

Habitant (Représentante des parents d'élèves à Romain Rolland) : En ce qui concerne la largeur des trottoirs pour les poussettes, il y a des endroits impraticables, obligeant les parents à emprunter la route, tout ceci en sachant que les gens roulent vite. Même constat en ce qui concerne les écoles Romain Rolland A et B.

Habitant (rue Charles Baudin) : Dans cette rue et ses alentours il y a trop peu de voies à sens unique, les voies sont trop étroites pour être à double sens. Les rues ne sont pas assez larges pour que 2 véhicules puissent passer, surtout que des véhicules stationnent souvent sur l'une des voies. Il faut une réflexion globale sur le sens de circulation, qui tendrait vers un aménagement de mobilité douce.

Réponse Bureau : Nous prenons en compte toutes vos remarques et nous allons travailler ensemble en transversalité et en équipe sur ces thèmes voirie/transports/cadre de vie.

Habitant (avenue Léon Duprat) : Je vis depuis 25 ans sur le quartier et j'ai pu y observer une évolution en termes de trafic routier et circulation. Des mesures ont été prises par la Mairie concernant notre rue, nous avons reçus les résultats de ces mesures, mais concrètement quelles choses vont être faites pour la rue Léon Duprat (vitesse excessive, trafic routier très dense) ?

Habitant (Boulangier place de la Résistance) : Très régulièrement, des véhicules arrivent sur le rond-point à une vitesse excessive, d'autres font des dérapages la journée ou la nuit. Il y a de nombreux enfants sur le quartier, des personnes âgées aussi. Va-t-il y avoir des ralentisseurs placés à cet endroit afin de limiter la vitesse des voitures arrivant sur le rond-point ?

Réponse Bureau : Vos questions sont intéressantes et partagées par tous. Il faut pouvoir travailler ensemble dans l'objectif que l'ensemble du quartier soit apaisé dans un « style » zone 30. Pour revenir à la place de la Résistance, effectivement les voitures faisant des rodéos sont très bruyantes. Les ralentisseurs ne sont pas la seule solution, ils abiment les voitures et il y en a partout.

Habitant : Les voitures ventouses, le stationnement devant les bateaux et sur les trottoirs.



Réponse Bureau : Selon la réglementation, au bout de 7 jours un véhicule en stationnement est considéré comme un véhicule ventouse, il est alors en stationnement abusif et peut être verbalisé. Il y a ensuite un délai de constatation de la part des ASVP ou de la Police nationale. Le marquage sur les pneus étant maintenant interdit, un relevé des valves sur les roues est fait et au bout de 7 jours les ASVP repassent constater. Si le véhicule n'a pas bougé il est considéré comme un véhicule ventouse. Il y a alors verbalisation et demande d'enlèvement. L'enlèvement est pour le moment demandé et géré par la police nationale, et non par les ASVP. Depuis la nouvelle mandature, environ 450 véhicules ventouse ont été retirés sur la commune. Récemment un secrétariat ASVP dépendant du numéro vert a été créé, je rappelle le numéro vert **0 805 700 500**, ainsi que l'adresse mail numeroverte@mairie-champigny94.fr. Ce secrétariat ASVP permet, en collaboration avec le numéro vert, d'être réactif. Vous pouvez signaler ce véhicule au numéro vert, une équipe ASVP interviendra et verbalisera. Les voitures ventouses peuvent aussi être déclarées au numéro vert, un passage des ASVP sera alors fait. La future Police municipale travaillera en collaboration avec les ASVP sur ce sujet. Leur local commun sera situé dans le Centre-ville, en face de la pharmacie située près du cinéma de Champigny. A partir du 01 avril 2022, le 1^{er} agent de la Police municipale de Champigny sera recruté et il sera habilité à effectuer des demandes d'enlèvement de véhicules.

Idées / Propositions habitant

« Transports, circulation, stationnement, mobilités douces :

- ∂ **Faire un terre-plein central (entre les 2 voies) devant l'école maternelle Paul Vaillant-Couturier, qui rendrait impossible le stationnement sur le long du trottoir.**
- ∂ **Fermer accès aux rues autour des écoles aux heures de déposé et récupération des enfants**

2. PROJETS D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE

Monsieur VIGUIE précise que les travaux sur la rue Massenet ont déjà débuté. Il s'agit d'un début d'aménagement d'une partie de cette rue, dans l'esprit d'un village qu'il est souhaité de donner sur le quartier Coeuilly-Village Parisien.

Une présentation du projet de la rue Massenet est faite par Madame BENHAMED (membre du bureau Coeuilly-Village Parisien, Conseillère municipale et riveraine de la rue Massenet) : la rue Massenet est un exemple de ce qui peut être fait en termes de voirie innovante, qui protège à la fois les riverains et qui permet aux voitures, aux vélos ainsi qu'aux piétons de circuler de manière sécurisée. C'est une rue écologique, il y aura très peu de béton et elle sera construite avec des matériaux qui laissent passer les eaux de pluie. Elle est conçue de manière à éviter les inondations. Deux modèles de rues ont été présentés aux riverains, le modèle retenu a été voté à l'unanimité. Il s'agit d'un modèle qui évite d'avoir le reflux des eaux excédentaires. Ce modèle sera arboré, avec des arbres choisis en fonction des modifications du climat. Avec ce modèle de rue il est impossible de stationner en travers car les emplacements de stationnement seront matérialisés et séparés par de la végétalisation.

Madame HADJER GUENDOZI, responsable du Service Transports, Déplacements et Environnement à la Mairie de Champigny, fait une présentation du projet de la rue Massenet. L'ensemble de ces éléments est



disponible dans le PowerPoint ayant accompagné cette réunion et disponible sur la plateforme « Je participe » : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Habitant : J'applaudis ce projet. Quel est le coût de ce tronçon de rue ? Dans combien de temps cela sera-t-il fait ? Une première partie de la rue va être refaite, la seconde partie de la rue va-t-elle être refaite elle aussi ?

Réponse Bureau : Le début des travaux était prévu le 07 mars 2022, pour une durée de 3 mois. Le coût de l'opération s'élève à 335 000 euros.

Habitant (avenue Louisa) : J'ai été victime à 2 reprises des inondations. Il ne s'agit pas d'un problème de voirie, mais les canalisations ont refoulé l'eau à mon domicile (sous-sol). La rue Massenet va être refaite, mais qu'en est-il des autres rues du quartier ?

Habitant : Question technique, le quartier étant sur une masse de glaise verte qui empêche la pénétration des eaux. Cela a-t-il été pris en compte pour l'infiltration des eaux en sous-sol ? L'eau risque de circuler en surface et de ressortir quelque part.

Réponse habitante : Les argiles s'appellent des argiles gonflantes. Quand il fait chaud cela se resserre, quand il pleut cela se dilate.

3. QUESTIONS DIVERSES : Vos propositions pour le quartier

Habitant : Certains artisans restent garés pendant parfois 6 mois de part et d'autre des trottoirs. Est-il possible de leur faire un rappel à l'ordre ?

Habitant (rue des Pâquerettes) : Les trottoirs dans cette rue sont suffisamment larges mais de nombreux véhicules y stationnent et des 2 côtés. Cela oblige les personnes à mobilité réduite à aller sur la route, route qui elle-même est en mauvais état.

Réponse Bureau : Vous pouvez signaler cela au numéro vert, il y aura une intervention des ASVP. Sur le secteur de Coeuilly il y a une volonté de cohérence avec l'adjoint au Maire à la Voirie, avant de rentrer dans de l'ultra verbalisation, il était important de voir ce qu'il était possible de faire en termes de stationnement (marquage au sol, personnes qui stationnent sur leur bateau pavé). Une tolérance est appliquée pour les personnes stationnant sur leur bateau. Veuillez noter que le bateau pavé trottoir n'appartient pas au propriétaire du pavillon, il se risque donc à une verbalisation en cas d'empêchement de passage d'une poussette ou d'une personne à mobilité réduite.

Une problématique autre sur le quartier est celle des poubelles qui ne sont pas rentrées par les propriétaires. Les piétons doivent alors jongler entre les conteneurs et les voitures sur les trottoirs. La problématique des conteneurs est plus simple à régler que le stationnement. Une brigade propreté a été créée, il s'agit d'agents ASVP spécialement recrutés (ils sont 2) pour ce genre d'incivilités mais aussi pour les dépôts sauvages. Cela peut donner lieu à des verbalisations. En 1^{er} lieu des courriers peuvent être envoyés, un passage à domicile



peut également être fait par les agents ASVP. Il ne faut pas hésiter à signaler au numéro vert, il est de la responsabilité de chacun de préserver le quartier et de faire remonter ce genre de comportement. Aussi, si vous êtes témoin d'une décharge de gravats par une société, sans vous mettre en danger, n'hésitez pas à prendre des photos, relever l'immatriculation du véhicule et faire remonter cela au numéro vert. Ces photos seront relayées auprès du parquet de Créteil afin que des poursuites soient engagées.

Habitant : Question sur l'enfouissement du réseau aérien. A-t-on un planning pour Champigny ?

Réponse Bureau : Il n'y a pas de planning précis pour toute la ville, il reste environ 25 km de réseau à enfouir, sachant que la cadence d'enfouissement est d'environ 4 km/an, soit environ 5 ans encore de travail.

Habitante (Présidente de l'association « J'aime mon marché de Coeuilly ») : En ce qui concerne l'évolution du marché en ce moment, il n'y a plus de fleuriste, ni de poissonnier (depuis 2 semaines). Deux pâtisseries sont nouvellement arrivées. Vous pouvez noter que dimanche prochain (dimanche 20/03), un carré nature bio et produits régionaux sera organisé, il s'agit d'une animation trimestrielle où des exposants seront présents en plus des commerçants habituels. Une animation pour les enfants est aussi prévue, ainsi que de la musique. Nous comptons sur vous, ce marché est aussi le vôtre.

Habitante : Question sur les transports en commun (ligne de bus des Perroquets).

Réponse Bureau : Nous sommes en contact très étroit avec la RATP, plusieurs projets sont en cours avec eux (idée d'un mini-bus de 40 places qui partirait de la place de la poste Gérard Philipe).

Habitant : Quelles sont les essences d'arbres sur la rue Massenet ?

Réponse Bureau : Du côté impair de la rue, il y aura des « Prunus x schmitii » et des « Pyrus calleryana Chanticleer ». Du côté pair, il s'agira de « Prunus x schmitii » et de « Liquidambar styraciflua Worpleston ».

Habitant : Quand vont être replantés les arbres sur le terre-plein à l'angle de la rue de l'Abreuvoir et du rond-point du Château ?

Réponse Bureau : Cette replantation est à l'étude actuellement par les services des espaces verts.

Habitant (rue de l'Indépendance) : Suite à l'enfouissement des lignes on m'a posé un boîtier, le goudron n'a toujours pas été fait, en attendant j'ai du gravier. Quand le goudron sera-t-il fait ?

Réponse Bureau : L'opération d'enfouissement est terminée sur cette rue, une relance a été faite au Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) pour vérifier avec l'entreprise SOBECA. Sans retour rapide, la Ville interviendra pour la réfection de sol.

Habitant : De nombreux jeunes du quartier seront affectés sur le nouveau collège Nelson Mandela, la question des transports se pose.

Réponse Bureau : Il y a un projet de bus qui devrait passer par l'avenue François Mitterrand.



4. EN CONCLUSION

Monsieur VIGUIE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Rappel de l'adresse vie des quartiers (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr). Pour les problématiques personnelles, rappel des rencontres des élus sur les marchés mais aussi du numéro vert et l'adresse mail dédiée (numeroverte@mairie-champigny94.fr)